

"Les Occidentaux déplorent l'absence de nouvelles façons de penser dans les propositions de l'Est" dans Le Monde (14 avril 1987)

Légende: Le 14 avril 1987, à la fin de la deuxième session de la 3ème réunion sur les suites de la CSCE qui se tient à Vienne depuis le 4 novembre 1986, le quotidien français Le Monde commente le scepticisme des participants sur la possibilité de respecter le délai prévu pour la rédaction du document final en raison des controverses existantes entre l'Est et l'Ouest dans les domaines des droits de l'homme et du désarmement.

Source: Le Monde. 14.04.1987. Paris.

Copyright: (c) Le Monde

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"les_occidentaux_deplorent_l_absence_de_nouvelles_facons_de_penser_dans_les_propositions_de_l_est"_dans_le_monde_14_avril_1987-fr-c4a91cbf-badc-4553-aaa6-bcd4f03d6e13.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

La suspension de la CSCE à Vienne

Les Occidentaux déplorent l'absence de « nouvelles façons de penser » dans les propositions de l'Est

VIENNE

de notre correspondante

Avant de suspendre les travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à l'occasion des fêtes de Pâques, vendredi 10 avril, les délégations occidentales étalent unanimement déçues de l'absence de « nouvelles façons de penser », pourtant préconisées par M. Gorbatchev à Moscou, dans les propositions et interventions de l'Union soviétique et des pays de l'Est. « *Il existe malheureusement un profond écart entre ce que nous entendons de Moscou et ce que reflètent les propositions soumises à Vienne* », a dit M. Warren Zimmermann, chef de la délégation américaine, tout en ajoutant que les changements en cours en URSS lui semblaient « *sérieux et importants* ».

Les Occidentaux, qui estiment tout de même « *encourageant* » le climat de la négociation, espèrent pouvoir rédiger un document final « *substantiel* ». La troisième et dernière session de la CSCE – après celles du débat général et de la présentation de propositions – sera exclusivement consacrée à la rédaction de ce texte.

M. Zimmermann a précisé que son pays souhaitait que le document final tienne compte des propositions occidentales sur les droits de l'homme, et qu'il limite, en même temps, à six au maximum le nombre des conférences organisées pour faire suite à celle de Vienne. Celles-ci devraient être consacrées à des sujets « *importants* », comme les questions humanitaires, les mesures de confiance dans le domaine militaire, et la politique d'information.

Remplacer les MBFR

Les travaux de rédaction du document final devraient, en principe, être terminés d'ici au 31 juillet. Mais un certain scepticisme règne dans les couloirs de la conférence sur la possibilité de respecter cette date. Quelque cent trente-cinq propositions sont à examiner (la Roumanie, à elle seule, en a soumis une bonne douzaine) et, les positions diamétralement opposées de l'Est et de l'Ouest dans la question du respect des droits de l'homme mises à part, il sera très difficile de s'entendre sur un texte satisfaisant tout le monde, au sujet des trois « *corbeilles* » prévues par l'acte final d'Helsinki : sécurité militaire, coopération économique, droits de l'homme.

En ce qui concerne ce dernier domaine, les discussions s'annoncent particulièrement délicates sur la proposition de la CEE, soutenue par d'autres pays occidentaux, qui prévoit notamment la mise en place d'un mécanisme de contrôle pour garantir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales des individus (facilités d'information, consultations bilatérales, procédures de notification pour cas difficiles)

Le second point crucial des débats sur le document final sera le mandat à définir pour la future négociation de désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural. Il s'agira à la fois de décider de la suite à donner à la conférence du désarmement de Stockholm (CDE) — qui s'est terminée en septembre 1986 par un accord sur certaines mesures de confiance — et de prendre la relève des conversations sur la réduction de troupes en Europe centrale (MBFR), qui traînent à Vienne depuis presque quatorze ans sans résultat visible. L'Union soviétique voudrait en finir le plus tôt possible avec « *un accord minimal* ».

Sur ce nouveau forum, il existe cependant des controverses substantielles, dans la mesure où l'URSS souhaite traiter le dossier du désarmement conventionnel et les mesures de confiance dans le cadre de la CSCE, donc avec la participation des trente-cinq pays qui y siègent (toute l'Europe, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada), position que partagent notamment la France, hostile à des négociations « *de bloc* », et plusieurs des pays neutres et non alignés. Les Etats-Unis préfèrent séparer les négociations de désarmement de celles qui portent sur les mesures de confiance, et parler du désarmement en cercle plus restreint, limité aux vingt-trois pays membres des deux alliances militaires. Depuis le 17 février, ceux-ci

mènent à Vienne, en marge de la CSCE, des conservations informelles sur les modalités des futures négociations de désarmement conventionnel.

WALTRAUD BARYLI

• **Les expulsions de diplomates français à Moscou.** — Les deux premiers diplomates français dont l'URSS a décidé l'expulsion, le 4 avril dernier, par mesure de rétorsion, après que la France eut déclaré six Soviétiques *personae non gratae*, ont quitté Moscou. Il s'agit du capitaine Pierre Lapernat, attaché militaire adjoint et de M. Yves Delaunay, premier secrétaire à l'ambassade de France. Le troisième ressortissant français dont les autorités soviétiques avaient demandé le départ dans les huit jours, M. Patrick Chébroux, représentant de l'OFEMA, société d'exportation de matériel aéronautique, se trouvait en France lors de l'annonce de la mesure. - (AFP.)